

NOM DE L'ASSOCIATION :

CADRE RESERVE A LA VILLE
Fonction :
Dossier arrivé le :
Montant demandé par l'association :

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

POUR L'ANNEE 2023

Les associations peuvent solliciter un RDV avec l'Adjoint aux Affaires associatives si nécessaire.

Formulaire et pièces annexes à envoyer à :

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
BP 15129
35651 LE RHEU Cedex

A retourner impérativement pour le 30 novembre 2022

Tout dossier de demande de subvention non parvenu à cette date ou incomplet ne pourra être étudié.

I. PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER :

- lettre de demande de subvention signée du Président de l'association adressée à Monsieur le Maire
- copie des statuts (s'ils n'ont pas été fournis)
- récépissé de déclaration en Préfecture (s'il n'a pas été fourni)
- copie des polices d'assurance (pour les associations utilisatrices de locaux communaux).
- dernier rapport d'activité tel que présenté en Assemblée Générale.
- dernier compte de résultat certifié par le Président de l'association
- dernier bilan de l'année certifié conforme par le Président de l'association
- liste des membres du Conseil d'Administration (à jour)
- attestation d'assurance responsabilité civile
- relevé d'identité bancaire ou postal (à fournir chaque année)
- numéro INSEE

II. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION :

Identification de votre association

Nom de l'association:

Adresse de son siège social :

Téléphone :

Mail :

Numéro SIRET :
(Information nécessaire pour paiement subventions)

Identification du Bureau de l'association

Bureau	Nom	Adresse	Téléphone	Mail
Président				
Secrétaire				
Trésorier				

Identification de la personne chargée du dossier de demande de subvention

Nom	Prénom	Téléphone	Mail

III. MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION :



Nombre d'adhérents	Commune		Extérieurs	
	Adhérents	Dont – de 20 ans	Adhérents	Dont – de 20 ans
au 1/11 de l'année précédente				
au 1/11 de l'année de l'année en cours				

Bénévoles :

Nombre total de salariés permanents :

Salariés en CDI : dont salariés à TP :

Type de contrat :

Salariés en CDD : dont salariés à TP :

Type de contrat :

Charges de personnel en pourcentage des dépenses totales : %

IV . DESCRIPTION DES ACTIONS :

a) Projets pour l'année 2023: Activités régulières

Indiquer les différentes activités, manifestations envisagées

b) Action spécifique

Si un évènement exceptionnel (anniversaire, opération spécifique...) est prévu sur l'année, décrire le projet, donner le budget prévisionnel.

V . DEMANDE DE SUBVENTION :

Indiquer le montant de la subvention municipale perçue :

2021	2022

Indiquer le montant de la (des) subvention(s) municipale(s) sollicitée pour **2023** :

fonctionnement	Action spécifique ou exceptionnelle

VI. BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Résultats 2022 (réel ou estimé)	Prévisionnel 2023	Nature	Résultats 2022 (réel ou estimé)	Prévisionnel 2023
A) Dépenses de fonctionnement			A) Recettes courantes		
1- Frais de gestion			1- Cotisation, adhésion		
2- Secrétariat			2- Licences		
3- Salaires réellement versés			3-		
4- Charges sociales			4-		
5- Licences			5-		
6-			6-		
B) Dépenses d'activités (bal, concert, kermesse...)			B) Recettes d'activités (bal, concert, kermesse...)		
1-			1-		
2-			2-		
3-			3-		
4-			4-		
5-			5-		
6-			6-		
7-			7-		
C) Autres dépenses			C) Autres recettes		
1- Déplacements			1- Subvention municipale		
2- Impôts			2- Autres subventions (à détailler) : - Autres communes - Conseil Général - Conseil Régional - CAF - Autres (préciser)		
3- Réunions stages			3- Produits financiers		
4- Dotations aux amortissements			4- Dons		
5- Annuités d'emprunts			5- Autres		
Total dépenses			Total recettes		

Situation des comptes de l'association
à l'issue du dernier exercice connu

Comptes arrêtés à la date du :

	Excédent	Déficit
Résultat du dernier exercice connu		
Résultats de l'exercice précédent		

DISPONIBILITES (à la date du dernier exercice connu) :

- Banque :
- Caisse :
- Placements sur livrets :

Merci de joindre toutes justifications utiles

Certifié exact

date :

Le Président
(signature et cachet)